



# Communiqué

Vie de quartier

## Lancement de la 6<sup>e</sup> édition du Budget participatif

**Doté d'un montant de CHF 200'000.-, le Budget participatif soutient des projets destinés à améliorer la qualité de vie dans les quartiers ou à renforcer les liens sociaux. Les Lausannoises et Lausannois ont jusqu'au 15 décembre 2024, pour déposer leurs projets qui seront ensuite soumis au vote entre août et décembre 2025.**

La Ville de Lausanne lance la 6<sup>e</sup> édition de son Budget participatif. Chaque Lausannoise et Lausannois, sans distinction d'âge ou de nationalité, peut s'investir dans son quartier et réaliser une action collective en déposant un projet sur la [plateforme participative de la Ville](#) jusqu'au 15 décembre 2024. Après une étude de faisabilité, les projets seront soumis au vote de la population lausannoise entre août et décembre 2025. Les projets lauréats seront ensuite soutenus via une enveloppe de CHF 200'000.- allouée par la Ville de Lausanne.

Ce calendrier étendu permet d'accompagner de manière plus conséquente les participantes et participants dans la conception de leurs projets. En collaboration avec la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), ils peuvent ainsi s'adresser à la Maison de quartier des Faverges, ainsi qu'aux centres des Boveresses et de Prélaz-Valency. Ils peuvent également faire appel à la Cabane des Bossons. Par ailleurs, cet allongement du calendrier permet aussi d'allouer des ressources existantes à d'autres initiatives dans les quartiers.

Lausanne est une ville pionnière en matière de budget participatif en Suisse. Depuis 2019, 53 projets ont été soutenus via ce financement. La Ville est d'ailleurs régulièrement sollicitée par d'autres collectivités pour s'inspirer de son expérience. Ces différentes rencontres ont fait émerger le besoin d'un guide pratique pour aider à la mise en place d'une telle démarche participative dans les villes suisses. Agrémenté de l'expérience concrète lausannoise, ce guide est en cours de réalisation en collaboration avec les différentes collectivités impliquées dans la conception d'un budget participatif. Il sera dévoilé fin 2024 lors d'un événement qui réunira les actrices et acteurs suisses intéressés par cette nouvelle forme de participation.

La Municipalité de Lausanne

Informations complémentaires sur : [www.participer.lausanne.ch](http://www.participer.lausanne.ch)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **David Payot, conseiller municipal, Direction Enfance, jeunesse et quartiers, +41 21 315 62 00**
- **Alain Plattet, chef de domaine Vie de quartier, Service quartiers, jeunesse et familles, +41 21 315 60 13**

Lausanne, le 06.06.2024